

FORÊT • NATURE

OUTILS POUR UNE GESTION
RÉSILIENTE DES ESPACES NATURELS

Tiré à part de la revue **Forêt.Nature**

La reproduction ou la mise en ligne totale ou partielle des textes
et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction

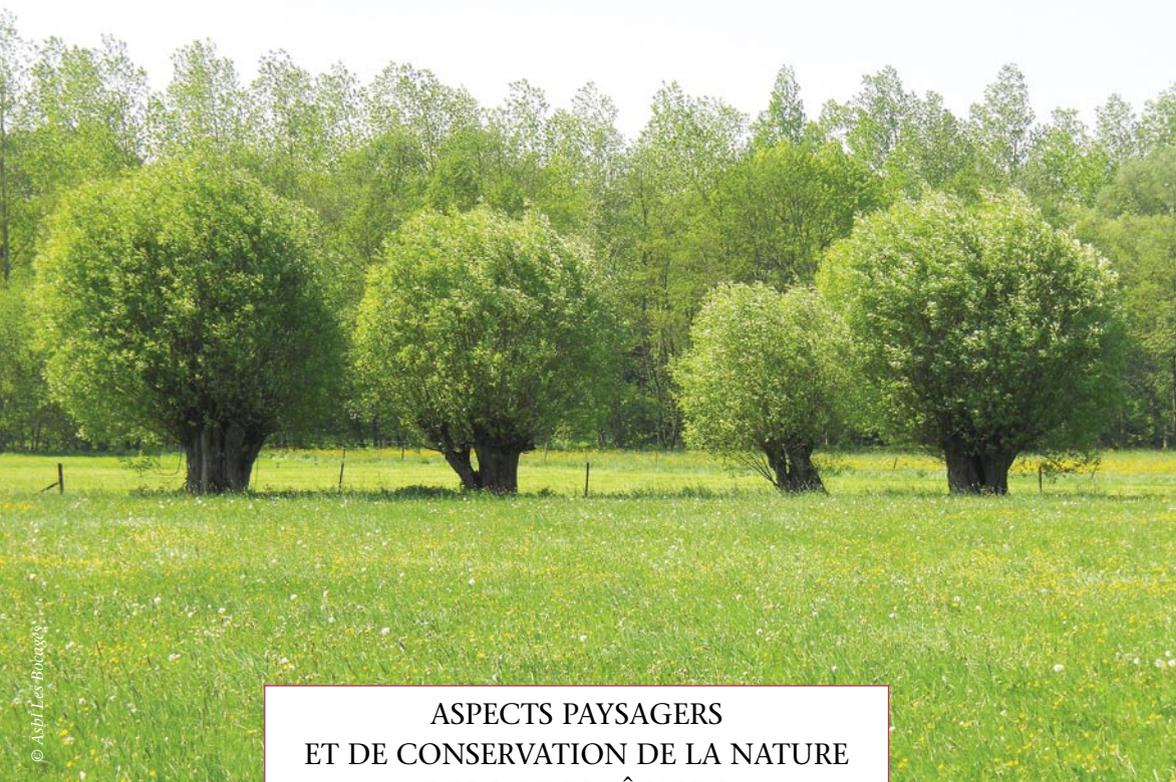
foretnature.be

Rédaction : Rue de la Plaine 9, B-6900 Marche. info@foretnature.be. T +32 (0)84 22 35 70

Abonnement à la revue Forêt.Nature :
librairie.foretnature.be

Abonnez-vous gratuitement à Forêt.Mail et Forest.News :
foretnature.be

Retrouvez les anciens articles de la revue
et d'autres ressources : **foretnature.be**



ASPECTS PAYSAGERS
ET DE CONSERVATION DE LA NATURE
DES SAULES TÊTARDS

JEAN-LUC COPPÉE – CLAUDY NOIRET

Les saules têtards font partie intégrante de nos paysages. L'abandon progressif de ce type de taille, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, demande à être enrayer afin de maintenir ces arbres dans le milieu agricole. Aujourd'hui, une nouvelle utilité leur est reconnue, leur contribution au maintien d'une biodiversité particulière.

Dès le XVI^e siècle, Bruegel l'Ancien peint des arbres têtards dans les paysages des anciens « Pays Bas »³ de Belgique. D'après GODIN¹, ils font également leur apparition à la même époque dans le Nord de la France. L'arbre évolue vers la forme têtard par étêtage et coupes répétées et régulières des jeunes repousses qui restent hors de portée de la dent du bétail. Les usages ruraux des rameaux étêtés sont multiples : claies, palissades, bois de chauffe, pharmacopée... alors que les

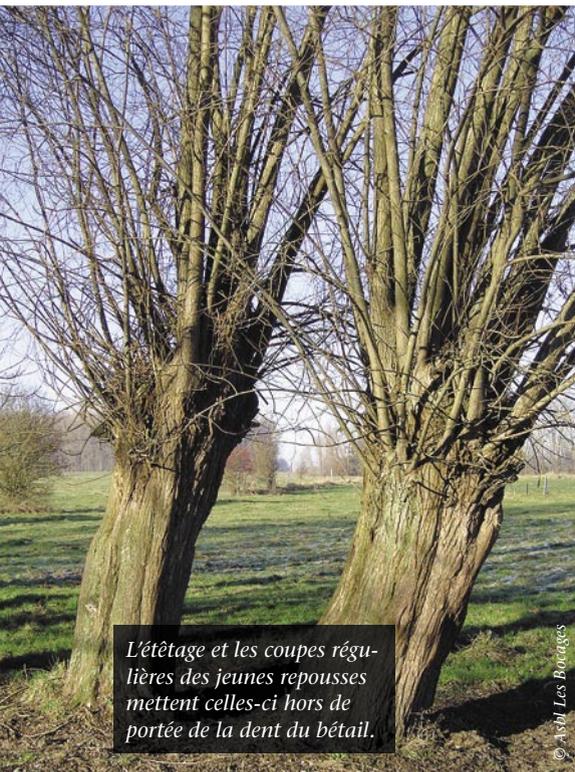
arbres fixaient le sol lors des inondations, marquaient naturellement les limites de propriétés, de parcelles... Les forêts de ces temps anciens étaient plus rares qu'actuellement ; les bosquets et alignements fournissaient beaucoup de produits ligneux pour la société.

Pendant plusieurs centaines d'années, ces arbres multipliés par bouturage de branches et ce savoir-faire paysan sont rentrés dans notre patrimoine culturel. Mais à

l'aube de la Seconde Guerre mondiale, la rationalisation de l'espace rural, amplifiée par les contraintes d'une agriculture moderne, et les exigences de rentabilité ont largement contribué à la raréfaction de ces pratiques dans nos paysages. Cette évolution est aussi la conséquence du remembrement rural et de la PAC qui a favorisé l'élevage intensif, l'abandon des prairies peu productives et les grandes cultures de protéagineux et de céréales.

RETOUR À LA CASE TÊTARD

Dans notre monde orienté vers un développement qui se veut économique



L'étêtage et les coupes régulières des jeunes repousses mettent celles-ci hors de portée de la dent du bétail.

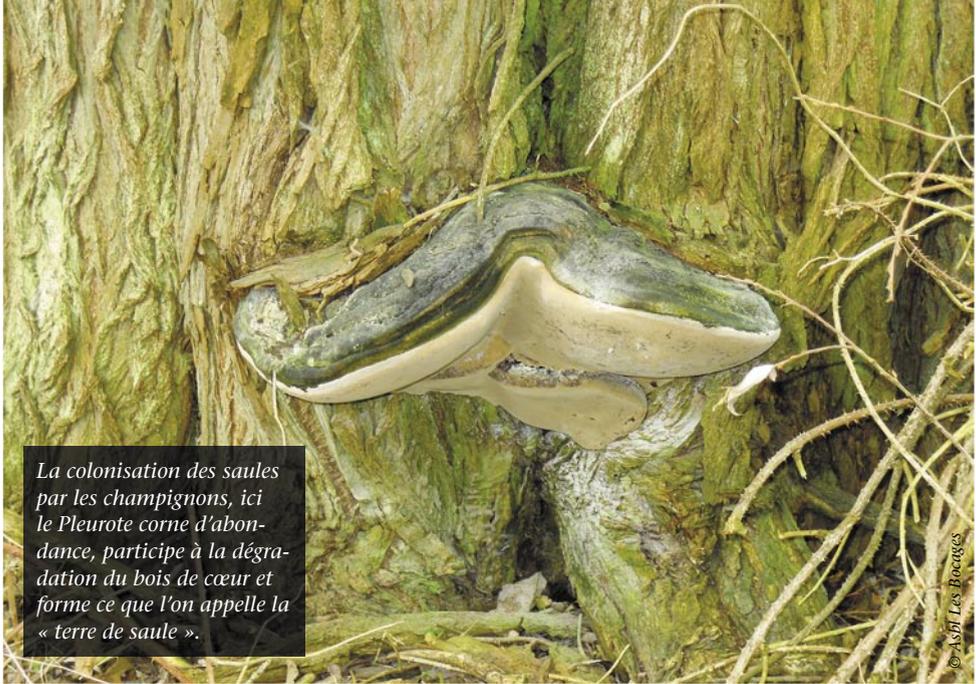
© Ashl Les Bocages

et social, le patrimoine rural et son environnement sont devenus une ressource rare qui fait l'objet de projets de conservation. Elle s'adresse aussi aux arbres têtards arborant leur couronne en forme de balai, qui se raréfient dans les campagnes. Ces anciennes silhouettes étranges sont autant de points de repère qui témoignent de la présence de stations humides au sein des prairies ou de zones périodiquement inondées dans la frange riveraine des étangs et cours d'eau. Elles sont donc des éléments marquants des paysages ruraux.

En Wallonie, quelques lambeaux de têtes d'osier s'arborent encore dans les fonds des larges vallées des bas plateaux limoneux du Hainaut (Tournaisis, Région des Collines, Pays de Ath, Pays de Soignies, dépression de la Haine, Hainaut méridional, Nord de la Haute Sambre), du Brabant et de la Hesbaye. En Ardenne et en Entre-Sambre-et-Meuse, les saules se raréfient et sont souvent remplacés par des têtards bas de charme (*Carpinus betulus*). Localement, on rencontre également des frênes (*Fraxinus excelsior*) ou des chênes (*Quercus robur*) plantés en petits alignements, isolément ou éparpillés dans des haies.

UN CORTÈGE BIOLOGIQUE COMPLEXE

Le cortège biologique lié aux arbres de bocages humides est une source de biodiversité. La taille répétée et le vieillissement des arbres, accentué par les champignons lignivores, stimulent leur colonisation par des organismes végétaux, invertébrés et vertébrés, en particulier sur les osiers au bois dit « tendre ». Les stades de dégradation des saules fournissent des habitats divers au niveau



La colonisation des saules par les champignons, ici le Pleurote corne d'abondance, participe à la dégradation du bois de cœur et forme ce que l'on appelle la « terre de saule ».

© ASH Les Bocages

des écorces décollées et interfaces écorce/bois, bois mort, bois partiellement décomposés, caries, champignons, fissures, cavités, galeries, terreaux. Chacun de ces éléments peut avoir sa colonie saproxylique propre⁴.

Du début de leur croissance à leur décomposition complète, ils procurent à ces règnes nourriture, abri, gîte diurne, site d'accouplement, de ponte, de développement larvaire, d'hivernage... Ces têtards servent aussi de support de germination aux plantes herbacées, aux mousses, lichens et fougères, et même à d'autres arbres et arbustes.

Au sein ou à proximité des paysages banalisés par une agriculture et un pâturage intensifs, ces bocages humides forment donc des « bio-cosmes ».

Parmi les champignons, le Pleurote corne d'abondance colonise localement les

branches et les troncs des saules ou des peupliers affaiblis ou morts. Le Ganoderme aplani et la Fistuline hépatique pénètrent dans l'arbre par une blessure ouverte et détruisent le bois de cœur le rendant attractif pour un grand nombre d'invertébrés. Associés au travail de ces microorganismes et à l'eau, ils participent à la transformation du corps ligneux en une matière brune appelée « Terre de Saule ». Cet humus constitue la couche idéale pour la germination et la croissance de plantes herbacées épiphytes telles que le Lierre terrestre, le Géranium Herbe à Robert, la Benoîte commune, la Douce-amère et le Polypode vulgaire. Même des arbustes comme le Groseillier à maquereau, le Sureau noir, l'Églantier et le Sorbier des oiseleurs se développent dans ces masses de terreau suspendues.

Lorsque les têtes noueuses sont régulièrement taillées, des cavités y apparaissent et sont mises à profit par les espèces cavico-

les. Le bois de cœur se creuse progressivement sous l'action conjuguée de bactéries lignivores, de champignons et de coléoptères xylophages. Parmi ces derniers, deux longicornes sont intégralement protégés en Région wallonne : le Capricorne musqué et le Lamie tisserand qui colonisent les troncs, les souches et les branches des vieux saules.

En fonction de leurs dimensions et de leur emplacement sur l'arbre, les cavités, les crevasses et les fentes servent d'abri aux Mésanges bleue et charbonnière, au Rouge-queue à front blanc, au Grimpeur des jardins et à la Chouette chevêche. Entre-temps, les chauves-souris utilisent les troncs caverneux comme gîtes pendant la journée ou comme sites de reproduction. Enfin, même le Crapaud commun se réfugie dans des cavités de pied ou de tronc en quête de proies ou de fraîcheur.

Ces micro-biotopes sont également très prisés par des coléoptères saproxylophages qui vivent à l'état larvaire dans le terreau. Le plus célèbre est la Cétoine dorée qui bénéficie aussi d'une protection intégrale sur le territoire wallon. Des hyménoptères comme les abeilles domestiques, les guêpes et les frelons construisent également leurs nids dans ces creux qu'offrent les têtes échevelées. Les colonies de fourmis *Lasius*, quant à elles, ne se contentent pas des cavités mais envahissent tout le bois pourri des vieux saules, non pour se nourrir, mais pour y creuser leurs habitations.

Les saules ne sont pas seulement recherchés pour leurs anfractuosités qui assurent le gîte et le couvert à une multitude d'espèces mais leurs feuillages sont également très prisés par les chenilles de certains *Chrysomelidae*, notamment la Chrysomèle cuivrée et la Phyllodecte vitelline². Les galles rouges de *Pontania proxima*, hymé-



noptère de la famille des *Tenthredinidae*, apparaissent fréquemment sur le limbe des feuilles d'osiers au point de les déformer. De même, les larves d'une autre Tenthredine, *Rhogogaster viridis*, causent parfois des défoliations importantes sur de jeunes sujets.

S'ENTÊTER POUR L'AVENIR

Par endroit, les têtards ont laissé leur empreinte mais souvent ils ne sont plus représentés que par des sujets vieillissants pour lesquels les coupes ont été abandonnées depuis longtemps. Ils présentent alors un développement aérien important perdant ainsi leur principal attrait pour la faune (anfractuosités et cavités). De plus, par grand vent, leur ample couronne les expose davantage aux bris de branches ou aux éventrations de troncs.

L'abandon des pratiques ancestrales d'ététagage pose donc la question du devenir des arbres têtards. Pourtant, l'arbre têtard est intégré aux systèmes agricoles depuis des temps immémoriaux. En fonction des sols, des pratiques culturales et des besoins, les espèces les plus aptes sont sélectionnées pour ensuite y appliquer les procédés de tailles et de coupes adaptées à ses contraintes. La société actuelle peut faire évoluer ces choix et ces pratiques en envisageant des parcelles de production ligneuse locale tout en conservant les espèces sans intérêt économique direct dans les zones humides à intérêt biologique. Ces milieux de haute valeur sont en effet souvent sensibles à l'anthropisation par leur étendue et leur sol. De nos jours, il est donc urgent de préconiser, en fonction du but à atteindre, non seulement le retour aux pratiques d'ététagage mais aussi la replantation des arbres disparus. ■

BIBLIOGRAPHIE

- 1 GODIN J. [1992]. *Le monde du saule têtard*. Espace Naturel Régional, Le guide des plantations Nord-Pas de Calais, p. 50-51.
- 2 MOSBEUX D. [1997]. *Inventaire et plan de gestion des saules têtards sur le territoire du Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne*. Mémoire, Parc Naturel de la Burdinale et de la Mehaigne, Burdinne, 120 p.
- 3 PERCSY C. [2006]. *Les arbres têtards en Belgique : leur rôle, leur protection*. Premier colloque européen sur les trognons, Vendôme, 26, 27 et 28 octobre 2006.
- 4 SPEIGHT M.C.D. [1989]. *Les invertébrés saproxyliques et leur protection*. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 77 p.
- 5 TERZO M., RASMONT P. [2007]. *Abeilles sauvages, bourdons et autres insectes pollinisateurs*. Les livrets de l'agriculture n° 14, Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Agriculture, Namur, 61 p.
- 6 VIGNON V. [2005]. *Le rôle des habitats de substitution (bocage, parcs, arbres d'alignement) pour la survie des espèces cavicoles et saproxyliques – Implications et synergie avec la conservation en milieu forestier*. In : VALLAURI D., ANDRÉ J., DODELIN B., EYNART-MACHET R., RAMBAUD D. *Bois mort et à cavités : une clé pour des forêts vivantes*. Éditions Tec & Doc, Lavoisier, Paris, p. 293-300.

JEAN-LUC COPPÉE

CLAUDY NOIRET

contact@lesbocages.be

Les Bocages asbl

Chaussée de l'Europe, 112

B-5660 Cul-des-Sarts